

Zeitschrift: Défis / proJURA
Herausgeber: proJURA
Band: 1 (2003)
Heft: 4: Visions communes

Artikel: Vers une nouvelle conception de la mobilité urbaine
Autor: Kuonen, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823923>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vers une nouvelle conception de la mobilité urbaine

Par
François Kuonen

L'objectif principal d'une politique visant à favoriser une mobilité urbaine durable est de réduire ces principales sources de nuisances.

La mobilité a connu ces dernières années en Suisse, comme sur le reste de la planète, un développement sans précédent. Sans être diminuée, elle doit être orientée vers des systèmes de transports et des comportements en matière de déplacement plus respectueux de l'environnement. C'est le but que doit se fixer une politique de mobilité responsable. Pour les agglomérations, le développement du réseau des transports publics, qu'il soit local ou régional, va dans ce sens.

Le trafic régional

Pour les zones plus périphériques, des solutions adaptées allant dans le sens des principes du développement durable existent également. On peut citer, par exemple, le co-voiturage, l'auto-stop organisé et payant (projet pilote CARLOS), l'auto-partage (MOBILITY) ou encore le transport public sur appel (PUBLICAR).

La mise en place de parkings d'échanges proche des gares ainsi que la mise à disposition de surfaces de stationnement

L'amélioration de l'environnement urbain et périurbain implique la réduction des nuisances induites par le trafic motorisé telles que le bruit, la pollution atmosphérique, le congestionnement, la consommation d'énergie, l'atteinte à la qualité de vie et la détérioration du patrimoine bâti.

en bordure des grands centres urbains directement reliés aux réseaux des transports publics contribuent également à une meilleure gestion de la mobilité entre les régions périphériques et les «villes centres».

Toutes ces pistes, qui permettent de maintenir une mobilité optimale des personnes tout en réduisant les impacts sur la nature, sont à favoriser et à développer, si l'on veut éviter d'aboutir à un engorgement général du trafic qui nécessitera des mesures bien plus radicales. De manière complémentaire, il est nécessaire de promouvoir et de favoriser les modes de transports individuels les moins polluants et les plus respectueux de l'environnement.

Le trafic d'agglomération

Les centres urbains cherchent aussi des solutions pour contenir, voire réduire, le trafic en ville et dans les agglomérations afin d'augmenter la qualité de vie des citadins. Cette politique de mobilité passe également par une meilleure organisation et un renforcement du réseau de transports publics comme la réalisation de nouvelles lignes de tram (en cours à

Genève, à Berne, etc.), de métro (en cours à Lausanne) ou encore de liaison ferroviaire régionale RER (en cours à Zurich).

La réduction des possibilités de stationnement au centre des villes, notamment pour les pendulaires, combinée avec la réalisation d'aires de stationnement en périphérie reliées aux réseaux de transports publics, fait également partie des mesures visant à diminuer les nuisances liées à la mobilité individuelle en milieu urbain.

En complément de ces actions, on peut aussi relever la promotion toujours plus importante qui est faite pour l'utilisation des moyens de déplacement dit «doux»

comme la marche à pied et le vélo, ou encore le développement et le test de systèmes de transports novateurs peu ou pas polluants.

De nombreuses villes et agglomérations mettent en œuvre des plans de déplacements spécialement conçus pour favoriser ce type de moyens. La Confédération, dans le cadre de son projet «politique des agglomérations», relève aussi l'importance de cette mobilité alternative et souhaite que son expansion soit favorisée.

Mobilité combinée et nouvelle

En 2002 à Biel, dans le cadre de la gestion des déplacements et de la mobilité urbaine liée à l'exposition nationale, une grande partie

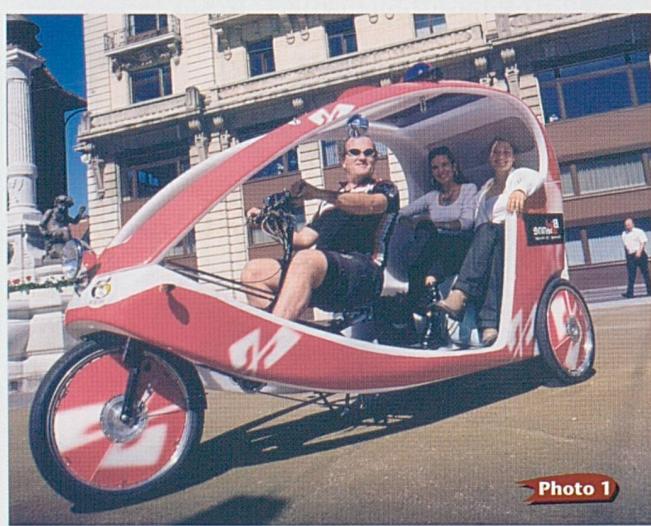


Photo 1

Photo: Peter Samuel Jaggi / Bureau Cortesi

Rendez-vous

Salon de la Formation professionnelle - Jura-Jura Bernois

La prochaine édition aura lieu du mardi 23 au samedi 27 mars 2004
Complexe Halle des Fêtes et halle de Tennis, Reconvillier

Organisation

GIP Groupement interprofessionnel
SFP JU Service de la formation professionnelle de la République et Canton du Jura – M. Jean-Luc Portmann
OSP BE Office de l'enseignement secondaire du 2^e degré et de la formation professionnelle du canton de Berne. MM. John Buchs et Jean-Paul Lüthi

Thème

Toute la formation professionnelle – maturité professionnelle – préapprentissage, formation élémentaire, en privilégiant la voie de l'apprentissage.

Objectifs

- promotion de l'image de l'apprentissage
- promotion des professions techniques auprès des jeunes filles
- développement des liens entre partenaires de la formation professionnelle : institutions de la scolarité obligatoire, écoliers, parents, entreprises, centres et écoles professionnelles
- information sur toutes les possibilités de carrières dans le domaine de la formation professionnelle
- susciter des vocations

Stands et explications:

Simples – animés démonstratifs (démonstrations et explications par des apprentis, informations par des professionnels, participation des visiteurs).

Exposants

- associations interprofessionnelles
- institutions de formation
- institutions de perfectionnement professionnel
- grandes régi
- autres associations

Public cible

Ecoliers (en priorité 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} années) parents, personnel enseignant de la scolarité obligatoire

Location du stand: prix indicatif : fr. 25.--/m²

Frais d'aménagement stands: à charge des participants

Contacts (groupe de pilotage)

Canton de Berne : Willy Käslin: kaeslin-gorge@bluewin.ch
Canton du Jura : Jean-Claude Bailat : jca.bailat@voila.fr
Groupement Interprofessionnel GIP:
Jean-Daniel Renggli : info@afdt.ch,
Gilbert Berdat : gil-ber@bluewin.ch

PORRENTRUY 032 465.94.65 DELEMONT 032 423.01.31

TIBO
COPIEURS • FAX • INFORMATIQUE



Service technique de maintenance pour votre photocopieur et votre fax.
UNIQUE DANS LE JURA

Ventilation - Climatisation
Électricité - Tableau
Chaudage
Sanitaire
Accessoires

VECSA SA / AG

Saint-Maurice 7 Chalière 7a Jonchère 21
2800 Delémont 2740 Moutier 2610 Saint-Imier
Tél. 032 423 11 11 Tél. 032 494 60 70 Tél. 032 941 51 50

vecsa@swissonline.ch

ruedunord.ch



Ivan Brahier - Delémont
Graphisme et publicité

Tél. 032 423 06 10, ivan@ruedunord.ch

MAZOUT GOBAT S.A. – MOUTIER



ALI GOBAT ET LES 40 BRÛLEURS

Révision de citernes, Mazout - Essence

27, rue du Viaduc - 2740 Moutier
Tél. 032 493 14 73 Fax 032 493 13 75

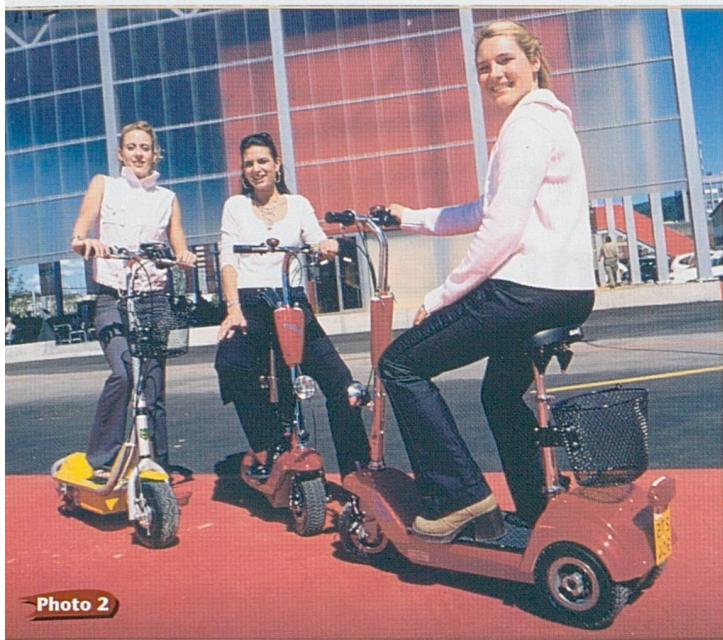


Photo 2

Photo: Peter Samuel Jeggi / Bureau Cortesi

des principes et des mesures énoncés ci-dessus a été mise en place et exploitée. On peut citer, par exemple, la promotion du transport public pour se rendre à la manifestation ou pour se déplacer en ville et entre les arteplages (application de tarifs avantageux par les CFF et les transports publics locaux et régionaux). La gestion active du stationnement, avec une certaine réduction de l'offre de places de parc au centre ville, et la mise à disposition de parkings périphériques, avec des bus navettes, ont également contribué à réduire la circulation en ville pendant cette période.

En outre, à titre de test et de démonstration, divers systèmes de transports novateurs

ont été présentés, par exemple l'offre de navettes urbaines électriques reliant l'entrée d'EXPO.02 au centre ville ou encore le transport «porte à porte» des personnes assuré par une flotte de vélos-taxis (*voir photo 1*).

Des services offrant de la mobilité sans chauffeur ont également été mis en œuvre, comme la location, pour une courte durée, de vélos et de trottinettes électriques (*voir photo 2*) et, dans un deuxième temps, la mise à disposition de voitures électriques en libre service. Ces dernières, ainsi que le système de gestion de leur utilisation, ont été spécialement conçues et réalisées, à titre de prototypes, pour cette occasion (*voir photo 3*).



Photo 3

Ces actions et ces mesures, qui n'ont naturellement pas eu toutes le même impact sur les conditions du trafic en ville, ont fait l'objet d'une communication soutenue à travers, notamment, l'exploitation d'un centre de gestion de la mobilité. Cette promo-

tion active pour de nouveaux comportements en matière de déplacements a certainement aussi contribué au bon résultat enregistré à Bienne en matière d'organisation et de fluidité du trafic de mai à octobre 2002.

François Kuonen est responsable de l'Office d'urbanisme de la ville de Bienne depuis 1998.

Après des études d'architecture et une formation postgrade en aménagement du territoire, urbanisme et démographie (Lausanne et Genève), il a travaillé au service de l'Etat du Valais (1982 à 1989), comme responsable des constructions scolaires et subventionnées, à la ville de Monthey (1989 à 1997), comme responsable du service de l'urbanisme et des bâtiments. Il a aussi été responsable de la mise en œuvre du projet pilote et démonstration de véhicules électriques en libre service automatique à Martigny (CityCar 1997/1998).

PUBLICITÉ



éric et chantal bœgli
2762 roches
tél. 032 493 11 80
fax 032 493 62 27